

DELIBERATION N° 79/33 : CLASSE DE MER 1979

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Madame CARON, institutrice à l'école primaire Pierre LOTI a accepté d'encadrer la classe de mer à BREHEC, au mois de Mai 1979.

Cette institutrice est mère d'une enfant de 5 ans, qu'elle désire emmener avec elle pendant ce séjour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- Madame CARON est autorisée à se faire accompagner de son enfant LAURENCE, âgée de 5 ans, au cours du séjour en classe de mer au centre de BREHEC, organisé par la Commune.
- une participation financière de 250 F 00 sera versée par Madame CARON, institutrice, représentant le coût nourriture de son enfant.